

C.C.A.S.



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 21 FEVRIER 2024

N° 2024.1

Objet :
Approbation du compte-rendu de la séance du
conseil d'administration du 29 novembre 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un février à 15h00, le Conseil d'Administration convoqué le 16 février, s'est réuni à la Résidence Autonomie F. Rustin, sous la Présidence de Madame ARNAUD-DELOY ;

Affiché le :

ETAIENT PRESENTS :

Véronique ARNAUD-DELOY, Patrick ESPITALIER, Gaël BELLEC, Gaëlle LETTERON, Céline RIGOUARD, Isabelle TAILLIER, Michèle MAMBERT

Votes : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

ABSENTS EXCUSES :

Hervé DOMINIAK, Elhadji NDIOUR (procuration donnée à Patrick ESPITALIER)

ABSENTS :

Alain DESRUES, Valérie BUISINE.

Secrétaire de séance : Ingrid HARSCOET, Directrice du CCAS.

Madame la Présidente demande à l'assemblée si elle a des remarques à formuler sur le compte rendu de la séance du Conseil d'Administration du 29 novembre 2023.

Le compte rendu du Conseil d'Administration en date du 29 novembre 2023 est mis au vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'APT OUI L'EXPOSÉ DÉLIBÈRE A L'UNANIMITÉ

Approuve le compte rendu du Conseil d'Administration du 29 novembre 2023.

Fait et délibéré à APT, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME
LE VICE-PRÉSIDENT
Communal
d'Action
Sociale
Patrick ESPITALIER